

24/05/2022

22-00200

VP
R
B

COMMUNIQUE N° _____ /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 25 MAT 2022

Portant ouverture d'un Test de sélection en 1^{ère} année du Cycle de Master Recherche en Relations Internationales de la filière DIVERSITE CULTURELLE, PAIX et COOPERATION INTERNATIONALE à la Chaire ICESCO/FUMI pour la Diversité Culturelle de l'Université de Yaoundé II, à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) au titre de l'année académique 2022/2023.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n°2001/005 du 16 avril 2001 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret 2018/191 du 04 janvier 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- VU le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
- VU le Décret n°93/032 du 19 janvier 1993 fixant le régime financier applicable aux Universités ;
- VU le Décret 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret 2015/398 du 15 septembre 2015 portant nomination des recteurs dans certaines Universités d'Etat ;
- VU le Décret 2013/0891/PM du 12 mars 2013 portant nomination des responsables au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret 2017/ 320 du 27 juin 2017 portant nomination des responsables dans les Universités d'Etat ;
- VU la Décision N°18220053/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 16 Mars 2022 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun et Ecoles sous tutelle académique du MINESUP, au titre de l'année académique 2022/2023.

COMMUNIQUE :

Article 1 : Il est porté à la connaissance :

- Des titulaires de la Licence en Sciences Sociales et Humaines (Droit, Science Politique, Lettres, Sociologie, Sciences Economiques ou de Gestion, Anthropologie, Philosophie, Histoire, Géographie).
- Des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.
- Des cadres des Administrations publiques, parapubliques, ou locales en charge des questions de paix, de sécurité, de diversité ou de coopération internationale.

Qu'un test de sélection pour le recrutement de **trente-cinq (35) étudiants** au Cycle de Master Recherche en Relations Internationales, **Filière Diversité Culturelle, Paix et Coopération Internationale de la Chaire ICESCO/FUMI pour la Diversité culturelle** de l'Université de Yaoundé II, aura lieu le **04 Octobre 2022** à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), au titre de l'année académique 2022-2023, au centre unique de Yaoundé.

Article 2 : Le test de sélection visé à l'article 1 est ouvert au camerounais des deux sexes : toutefois, les candidats travailleurs et les candidats étrangers composant hors quota.

Article 3 : La sélection des candidats se fera sur étude rigoureuse des dossiers comportant deux phases ; l'examen du dossier par un comité et l'audition des candidats présélectionnés par ledit comité.

